

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2026-13 SEANCE DU 3 avril 2026**

Date de la Convocation
27 mars 2026

Date de l’Affichage
27 mars 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Absent(es) : 2
Représenté(es) : 1
Non représenté(es) : 1

Objet de la délibération

**Désignation de deux
délégués titulaires et
d’un délégué suppléant
représentant la
commune au compte de
territoire du Syndicat
Département des
Energies de Seine- et-
Marne**

L’an deux mil vingt-six, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M. Philippe BARRAULT, Mme Marie CORNET-VERNET **Adjoint** au Maire,
M Jean-Paul ANGLADE, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme Christine PINCE,
Mme Sonia CORNEBISE, Mme Oriane PODEVIN, Mme Katy PERCHEREAU,
Conseillers Municipaux.

ABSENT(ES) REPRESENTE(ES)

M Grégory THIBAUD représenté par Mme Oriane PODEVIN

ABSENT(ES) NON REPRESENTE(ES)

M Romain SUINOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M Pierre de MONTALEMBERT

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l’arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

VU les statuts du SDESM et plus précisément ses articles 12 et suivants dont l’article 12.2.2 qui prévoit que :
« Les conseils municipaux des communes adhérentes élisent deux délégués titulaires et un délégué suppléant » ;

CONSIDERANT qu’il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui siègeront au comité de territoire du SDESM dont dépend la commune ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés :

DESIGNE comme délégués représentant la commune de Boissettes au sein du comité de territoire n°4 « Melun Val de Seine et Pays de Fontainebleau » du SDESM.

- Deux délégués titulaires :
 - Monsieur Jean-Paul ANGLADE
 - Monsieur Philippe BARRAULT

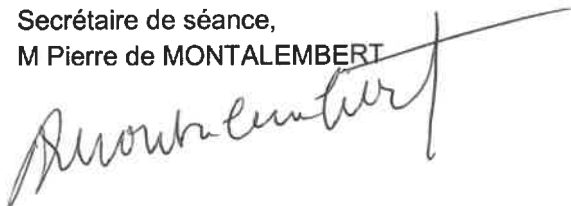
- Un délégué suppléant
 - Monsieur Grégory THIBAUD

A Boissettes le 3 avril 2026

Pour extrait certifié conforme,

Secrétaire de séance,

M Pierre de MONTALEMBERT



Le Maire,

Thierry SEGURA

